



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Colombie

Question écrite n° 10444

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur ses récentes déclarations concernant la situation de Mme Ingrid Betancourt actuellement détenue par les FARC en Colombie. Plusieurs commentaires de presse ont démenti le ministre qui indiquait avoir des preuves récentes et crédibles selon lesquelles Mme Betancourt serait toujours en vie et détenue par les FARC. Il souhaite connaître la réalité des informations portées à sa connaissance.

Texte de la réponse

Comme l'honorable parlementaire le sait, une preuve de vie crédible et récente de Mme Ingrid Betancourt, sous la forme d'une vidéo et d'une lettre qui ont été authentifiées, a été diffusée le 30 novembre dernier. La diffusion de cette vidéo, qui montre une femme à bout de forces, à l'état de santé manifestement altéré, a créé un choc profond et une forte émotion dans l'opinion publique française et internationale. Pour éviter l'irréparable, le Président de la République a adressé un appel solennel à Manuel Marulanda, le chef de la guérilla, afin qu'il libère notre compatriote sans délai, pour des raisons humanitaires. À l'occasion de sa visite à Buenos Aires, pour assister à l'investiture de la nouvelle Présidente argentine Mme Kirchner, le Premier ministre a demandé l'aide des chefs d'État de l'Amérique latine pour faire progresser la cause de la libération de Mme Betancourt et de tous les otages détenus en Colombie. Les réponses recueillies ont toutes été encourageantes. Il y a, plus que jamais, urgence à agir pour mettre fin à ce drame que vivent les séquestrés en Colombie.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10444

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6923

Réponse publiée le : 15 janvier 2008, page 337